

Deuxième congrès de l'Alliance coopérative internationale, présidé par Jules Siegfried, dans la grande salle du Musée social en 1896. Surnommé « l'antichambre de la Chambre » avant 1914, le Musée social a constitué une

sorte de réseau de réseaux, un lieu carrefour où les réformateurs de tout bord se rencontraient et débattaient des grandes questions sociales. L'expertise y jouait un rôle central, car la réforme était conçue comme

une résultante de l'observation scientifique des faits sociaux. (Cf. Topalov Ch., 1999, *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éd. EHESS).



© Cédias/Musée social.

Experts et construction de l'expertise

Champ encore largement en friche¹, l'analyse de l'expertise renvoie pourtant à une pratique sociale de plus en plus répandue. Ce hiatus tient sans doute à l'ambivalence de la notion d'expertise, à la fois étude savante (technique

ou scientifique) et avis sollicité en vue d'une action. La figure de l'expert redouble cette ambiguïté. Suivant le modèle des auxiliaires de justice récemment étudié par Frédéric Chauvaud, la constitution du *savoir* dont ils sont censés être les experts est souvent le produit historique d'années de

L'expertise, une compétence professionnelle et disciplinaire, ou une pratique d'intervention dans l'espace public ?

pratique des expertises demandées par le juge².

Les contributions rassemblées dans ce dossier entendent donc continuer de défricher ce thème, en s'attachant à comprendre les manières dont l'expertise se construit comme un discours légitime, susceptible de justifier une pratique sociale sollicitée. Au-delà de la diversité des approches, deux traits semblent dès à présent devoir être souligné :

- la construction de l'expertise commence lorsqu'un groupe fait advenir dans le champ social une manière inédite de poser un problème ;
- la construction de l'expertise s'accompagne souvent d'un travail théorique d'élaboration d'un corpus définissant un savoir nouveau (ou un domaine nouveau du savoir) fondant une capacité/compétence d'action/intervention.

La construction de l'expertise peut déboucher sur une professionnalisation. Elle signifie alors indirectement la disparition de la figure de l'expert, sinon sous la forme d'une survivance de son statut ancien dans sa désignation professionnelle nouvelle, à l'instar de l'expert-comptable. Ainsi considérée, la sociologie de l'expertise est une sociologie des professions dites de conseil. Mais elle peut tout aussi bien déboucher sur une parole explicitement politique. Elle s'inscrit alors dans des débats publics dans lesquels les expertises sont des médiations appuyant les (ou s'opposant aux) argumentaires partisans³. ■

1 A l'exception peut-être de la sociologie. Signalons par exemple l'Équipe de recherche d'anthropologie et de sociologie de l'expertise (Erase), animée par J.-Y. Trepos (université de Metz), ou bien

le Centre Alexandre-Koyré (EHESS), qui mène une enquête sur la manière dont sciences et expertise sont abordées dans l'espace social et politique.

2 Encore à la veille de la Première

Guerre mondiale, la profession de médecin expert relève moins d'une discipline ou de titres que de productions matérielles – des manuels, des congrès, des associations, etc. Voir Chauvaud F., 2000,

Les Experts du crime. La médecine légale en France au XIX^e siècle, Paris, Aubier ; voir également Goldstein J., 1997, *Consoler et classer : l'essor de la psychiatrie française*, Paris, Les Empêcheurs de tourner en rond.

3 Récemment, les débats autour des OGM en ont fourni une bonne illustration. Pour deux approches très différentes de l'expertise, voir : www.globenet.org/aietec ; et www.ccip.fr/etudes/themes/experts.htm